

# Formation Sage Gestion de production 100 Cloud – APS




Référence interne :

Version du 01/01/2022

<b>OBJECTIF DE LA FORMATION</b> A l'issue de cette session, le stagiaire sera opérationnel pour planifier des ordres de planification avec contraintes dans le logiciel Sage 100 gestion de production	<b>NIVEAU</b> Avancé
<b>Durée</b> : 2 journées soit 14 heures <b>Horaires</b> : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 <b>Lieu</b> : En présentielle ou à distance (Teams ou TeamViewer)	<b>Tarif</b> : 875.00 € HT/jour
<b>Programme</b>  <b>1. Paramètres généraux</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les principales fonctions de l'APS</li></ul> <b>2. Planification / ordonnancement avancé (APS)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Planification des ordres de fabrication (automatique et/ou manuelle)</li><li>- Capacité finie / infinie par ressource</li><li>- Gestion de la sous-traitance</li><li>- Reporting (charge, capacité, taux de service...)</li><li>- Calendrier des ressources (machines)</li><li>- Mode simulation (changement de calendrier, ajout de ressources...)</li><li>- Calendrier des outillages &amp; de la maintenance</li><li>- Gestion des contraintes d'outillages &amp; du personnel</li><li>- Gestion de la disponibilité matière</li></ul>	<b>Public</b> : Utilisateur de la gestion de production  <b>Pré-requis</b> : Bonne maîtrise des flux de production. Utilisation courante de l'environnement Windows.  <b>Modalités et moyens :</b> <b>Pédagogiques</b> Exposés théoriques et cas pratiques sur des exemples concrets <b>Humains</b> Formation dispensée par un consultant formateur agréé Sage <b>Techniques</b> Poste de travail partagé pour 2 stagiaires. Diffusion des supports numériques pour les présentations des apports et exercices.  <b>Modalité d'évaluation</b> Des exercices seront réalisés régulièrement durant la formation pour vérifier la bonne compréhension et l'acquisition des connaissances.  A l'issue de la formation, une attestation de formation sera remise à chaque participant

Centre de formation agréé N° de déclaration d'existence : 53 22 08361 22 auprès de la région Bretagne

**Modalités et délai d'accès** : Cette formation est accessible à des dates d'entrées fixes et Entrées/Sorties permanentes. Le délai estimé entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation est d'environ 1 mois. Chaque OPCO détermine ses procédures et ses propres critères de financement

 Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Contactez-nous pour convenir d'un rendez-vous et vous accompagner au mieux.

Le programme de formation sera personnalisé selon votre parcours, vos objectifs et vos besoins, notamment pour les personnes en situation de handicap